L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 4 NOVEMBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SIMPLE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne formant les partants comme suit de l'embarcadère No. 50, RIVIERE du Nord :

LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 12 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 26 nov.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 10 déc.

PRIX DU PASSAGE (comprris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $80. Seconde cabine, $60.
POUR PARIS
Y compris le billet de chemin de fer différence à bord.
Première cabine, $120. | Seconde cabine $90.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Boire médicale gratuite.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant, si nécessaire, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

3 nov—123 L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 14.

BREME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit :

Ils toucheront, en allant en Europe, au Havre et à Southampton, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et la poste.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans :
Première cabine..... $140 en or.
Entrepont..... 40
Deuxième cabine, Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, ou Havre ou à Brême :
Première cabine..... $150 en or.
Entrepont..... 45
Les billets de service de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés gratis.
Les steamers de la ligne entre New York et Brême partiront tous les JEUDIS et SAMEDIS et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême, tous les MERCREDIS, touchant à Southampton pour recevoir les malles et les passagers en destination de Europe.
Pour tous renseignements, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
Inspecteur. No 61, rue Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Mississippis.

Comprenant les steamers suivants, qui font de première classe :
CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt.
GEN'L MEADE..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI PACKET..... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METRO-
POLIS..... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt.
Partant de New York, tous les samedis,
Le steamer
WESTERN METROPOLIS,
H S Quick, commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI, 5 novembre, à 3 heures du soir.
Ces steamers ont d'excellentes conditions pour passagers,
Chambres..... $30 00.
Entrepont..... 15 00.
On expédie des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.
Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, à meilleur marché, pour Liverpool et le continent, se trouvent chez M. Quinn, Quai Jackson, entre Bienville et Conti.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 28.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Eureka-Wall entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTEZ,
MANHOMA,
ST. LOUIS,
Le steamer
GEO. CROMWELL,
S. L. Clapp, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 5 novembre à 4 heures A. M.
Passage..... $30.
Cette ligne prend un fret à bonnes conditions pour LIVERPOOL, BREME et HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg,
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
T. L. JEANNEZ, Agent.
Pour renseignements, s'adresser à bord ou à
Wm. AYLES, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et pour les intermédiaires.
A Vicksburg le Natchez se relient avec les bateaux pour les rivières Yazoo, Yallabusha et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
Jno. JANNEY, coin Commerce et Delta.
17 sept—3m

Pour Fort Adams.
Bi-Hebdomadaire.
Pour Fort Adams, Baton Rouge, Baton Rouge et Donaldsonville,
Le beau steamer
WADE HAMPTON,
J. C. Libaw, capitaine. Le bateau commis, Partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures.
Retour : Quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 2 heures de l'après-midi.
Les MARDIS, la Malle-poste ira jusqu'à Fort Adams et les SAMEDIS, à Donaldsonville.
Il fera aussi régulièrement des voyages de plaisir durant la saison.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de bas niveau d'eau.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord, ou à Phila Ins., coin Commerce et Poydras.
Steamer..... Aux Wm. H. Stewart, Capt. Wm. Parker.

CONSULAT DE SUEDE.

Avis Maritime—Novembre 1870.

Tous ceux qui sont intéressés à se pourvoir à ce Consulat, pour obtenir des connaissements, ou autres documents nécessaires, sont avertis que le Consulat ne délivre de connaissements que pour les navires qui sont porteurs d'un drapeau suédois ou Consulaire.

Agnelly Joseph.	Miller Jacques,
Baron Jh. Fils.	Janvier Pierre,
Berenguer Justin,	Jacobi Joseph.
Bonnet	
Bongue Pierre,	Labitte Jh. Pierre,
	Lasserre Jules,
Caillard Jean,	Lemoyl Joseph.
Chenet de Jean,	
Dreyfous Frères,	Meslin Georges,
Dupuis Adolphe,	Meslin Charles,
Dufossat (ses Agents),	Meslin Jh. Marie,
	Mathieu Etienne,
Ernst Dominique.	Millon Dominique,
	Mille
Fresse Marie (Mlle),	Ory Fossy, P
Franck Frédéric,	Page Victor,
Ferrari Jh. Bte,	Pâte Jean,
Fierro, agent,	
	Rouz Jh. Bte,
Gaming (Mlle Victor)	Vente Armand.

Le Consulat de la Nouvelle-Orléans, rue de Chartres et Vieille-Levee, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
187 NOV 4

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND
BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous autorisait complètement. Les entretenir de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un tonique qui rend de si grands services.
Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.
Notre bass sait si souvent ont devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.
Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.
L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'homme qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les gnomes, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.
Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades. Ivrognes, mais est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le contemplant ses semblables, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : C'était un honnête homme, laborieux, riche ; mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons : Cessez de boire des liqueurs fortes ; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui fera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et sous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée ; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces, et redonne

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.
Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui se met peu à peu en possession de vous, sans qu'il soit souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une RHONCHOMWELL, on a la migraine, de violentes coliques, des faiblesses dans les reins, on perd tout-à-coup des forces, les enfants pleurent parce que quelque souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans bon cas est, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, on n'oublie jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant tout-à-coup l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion. Chez beaucoup de personnes, les dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au mode de plantes choisies et exclusives par les médecins comme stomachi ques et apéritives, et qui font de l'usage de tous les appétit languissant et à digestions douloureuses. Nous recommandons de préférence le Newfoundland Bitter aux jeunes filles pâles et très nerveuses.
Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ne peuvent pas marcher et les bras accablés en peuvent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui sous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, ressentent les mêmes avantages, et elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.
Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.
Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter ; ses propriétés apéritives, excitante et fortifiante est vraiment remarquable ; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est à dire des pays chauds, car la sève s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brulant et l'influence malsaine du sol désorientent l'organisme, et pour lutter contre ces causes incessantes de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter ; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, ce sont les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

et

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par chacune en commerce.
On le trouve dans toutes les grocories en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les colonies reçoivent une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

PREMIER ETAT ANNUEL
(dix mois)
DE LA
Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Primes en dix mois, du 1er janvier 1869 au 31 août 1870 :
Sur risques d'incendie..... 30,460
" " de mer..... 13,467 86
" " de rivières..... 56,036 45 120,274 39
En cours — Primes dans la même période :
Sur risques d'incendie..... 12,483 87
" " de mer..... 1,994 25
" " de rivières..... 16,060 26 30,538 40
Réassurances..... 6,533 87
Rabais sur primes (rebates)..... 2,100 36
Primes remboursées..... 1,402 83 10,136 86
Dépenses générales, intérêts..... 15,236 32
Taxes et licences..... 3,846 69 19,141 01
Réserve pour risques non expirés..... 41,577 29
Remises en dix mois..... 30,000 00
Solde de la Compagnie est comme suit : 41,577 29
Billets pour actions..... 372,340 00
Soldes à recevoir, pour primes..... $383,171 17
Intérêts sur capital payé..... 4,637 91
Soldes à recevoir, escomptés..... 57,846 62
Prêts garantis..... 19,145 65
En caisse..... 23,571 39
Primes en voie de recouvrement..... 14,104 76
Actif de Compagnies d'Assurance Mutuelle..... 1,030 00
Passif..... 673,906 55
Intérêt sur capital payé..... 2,053 60
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
Chs. ENGSFELD, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, soussigné, ce dix-septième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.
EDGAR GRIMA,
Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir du 15 octobre 1870.
Ils ont en outre déclaré les dividendes suivants sur profits sur le montant net des primes, lesquels dividendes seront portés en crédit des détenteurs de certificats, ou leurs représentants légaux, à partir du 15 octobre 1870.
Sur polices émises pour les années 1869 et 1870..... 40 pour cent
Sur polices émises pour les années 1867 et 1868..... 30 pour cent
Sur polices émises pour les années 1865 et 1866..... 20 pour cent
Sur polices émises pour les années 1863 et 1864..... 10 pour cent
Sur polices émises pour les années 1861 et 1862..... 5 pour cent
Sur polices émises pour les années 1859 et 1860..... 2½ pour cent
Sur polices émises pour les années 1857 et 1858..... 1 pour cent
Sur polices émises pour les années 1855 et 1856..... ½ pour cent
Sur polices émises pour les années 1853 et 1854..... ¼ pour cent
Sur polices émises pour les années 1851 et 1852..... ⅛ pour cent
Sur polices émises pour les années 1849 et 1850..... 1/16 pour cent
Sur polices émises pour les années 1847 et 1848..... 1/32 pour cent
Sur polices émises pour les années 1845 et 1846..... 1/64 pour cent
Sur polices émises pour les années 1843 et 1844..... 1/128 pour cent
Sur polices émises pour les années 1841 et 1842..... 1/256 pour cent
Sur polices émises pour les années 1839 et 1840..... 1/512 pour cent
Sur polices émises pour les années 1837 et 1838..... 1/1024 pour cent
Sur polices émises pour les années 1835 et 1836..... 1/2048 pour cent
Sur polices émises pour les années 1833 et 1834..... 1/4096 pour cent
Sur polices émises pour les années 1831 et 1832..... 1/8192 pour cent
Sur polices émises pour les années 1829 et 1830..... 1/16384 pour cent
Sur polices émises pour les années 1827 et 1828..... 1/32768 pour cent
Sur polices émises pour les années 1825 et 1826..... 1/65536 pour cent
Sur polices émises pour les années 1823 et 1824..... 1/131072 pour cent
Sur polices émises pour les années 1821 et 1822..... 1/262144 pour cent
Sur polices émises pour les années 1819 et 1820..... 1/524288 pour cent
Sur polices émises pour les années 1817 et 1818..... 1/1048576 pour cent
Sur polices émises pour les années 1815 et 1816..... 1/2097152 pour cent
Sur polices émises pour les années 1813 et 1814..... 1/4194304 pour cent
Sur polices émises pour les années 1811 et 1812..... 1/8388608 pour cent
Sur polices émises pour les années 1809 et 1810..... 1/16777216 pour cent
Sur polices émises pour les années 1807 et 1808..... 1/33554432 pour cent
Sur polices émises pour les années 1805 et 1806..... 1/67108864 pour cent
Sur polices émises pour les années 1803 et 1804..... 1/134217728 pour cent
Sur polices émises pour les années 1801 et 1802..... 1/268435456 pour cent
Sur polices émises pour les années 1799 et 1800..... 1/536870912 pour cent
Sur polices émises pour les années 1797 et 1798..... 1/1073741824 pour cent
Sur polices émises pour les années 1795 et 1796..... 1/2147483648 pour cent
Sur polices émises pour les années 1793 et 1794..... 1/4294967296 pour cent
Sur polices émises pour les années 1791 et 1792..... 1/8589934592 pour cent
Sur polices émises pour les années 1789 et 1790..... 1/17179869184 pour cent
Sur polices émises pour les années 1787 et 1788..... 1/34359738368 pour cent
Sur polices émises pour les années 1785 et 1786..... 1/68719476736 pour cent
Sur polices émises pour les années 1783 et 1784..... 1/137438953472 pour cent
Sur polices émises pour les années 1781 et 1782..... 1/274877906944 pour cent
Sur polices émises pour les années 1779 et 1780..... 1/549755813888 pour cent
Sur polices émises pour les années 1777 et 1778..... 1/1099511627776 pour cent
Sur polices émises pour les années 1775 et 1776..... 1/2199023255552 pour cent
Sur polices émises pour les années 1773 et 1774..... 1/4398046511104 pour cent
Sur polices émises pour les années 1771 et 1772..... 1/8796093022208 pour cent
Sur polices émises pour les années 1769 et 1770..... 1/17592186044416 pour cent
Sur polices émises pour les années 1767 et 1768..... 1/35184372088832 pour cent
Sur polices émises pour les années 1765 et 1766..... 1/70368744177664 pour cent
Sur polices émises pour les années 1763 et 1764..... 1/140737488355328 pour cent
Sur polices émises pour les années 1761 et 1762..... 1/281474976710656 pour cent
Sur polices émises pour les années 1759 et 1760..... 1/562949953421312 pour cent
Sur polices émises pour les années 1757 et 1758..... 1/1125899906842624 pour cent
Sur polices émises pour les années 1755 et 1756..... 1/2251799813685248 pour cent
Sur polices émises pour les années 1753 et 1754..... 1/4503599627370496 pour cent
Sur polices émises pour les années 1751 et 1752..... 1/9007199254740992 pour cent
Sur polices émises pour les années 1749 et 1750..... 1/18014398509481984 pour cent
Sur polices émises pour les années 1747 et 1748..... 1/36028797018963968 pour cent
Sur polices émises pour les années 1745 et 1746..... 1/72057594037927936 pour cent
Sur polices émises pour les années 1743 et 1744..... 1/144115188075855872 pour cent
Sur polices émises pour les années 1741 et 1742..... 1/288230376151711744 pour cent
Sur polices émises pour les années 1739 et 1740..... 1/576460752303423488 pour cent
Sur polices émises pour les années 1737 et 1738..... 1/1152921504606846976 pour cent
Sur polices émises pour les années 1735 et 1736..... 1/2305843009213693952 pour cent
Sur polices émises pour les années 1733 et 1734..... 1/4611686018427387904 pour cent
Sur polices émises pour les années 1731 et 1732..... 1/9223372036854775808 pour cent
Sur polices émises pour les années 1729 et 1730..... 1/18446744073709551616 pour cent
Sur polices émises pour les années 1727 et 1728..... 1/36893488147419103232 pour cent
Sur polices émises pour les années 1725 et 1726..... 1/73786976294838206464 pour cent
Sur polices émises pour les années 1723 et 1724..... 1/147573952589676412928 pour cent
Sur polices émises pour les années 1721 et 1722..... 1/295147905179352825856 pour cent
Sur polices émises pour les années 1719 et 1720..... 1/590295810358705651712 pour cent
Sur polices émises pour les années 1717 et 1718..... 1/1180591620717411303424 pour cent
Sur polices émises pour les années 1715 et 1716..... 1/2361183241434822606848 pour cent
Sur polices émises pour les années 1713 et 1714..... 1/4722366482869645213696 pour cent
Sur polices émises pour les années 1711 et 1712..... 1/9444732965739290427392 pour cent
Sur polices émises pour les années 1709 et 1710..... 1/18889465931478580854784 pour cent
Sur polices émises pour les années 1707 et 1708..... 1/37778931862957161709568 pour cent
Sur polices émises pour les années 1705 et 1706..... 1/75557863725914323419136 pour cent
Sur polices émises pour les années 1703 et 1704..... 1/151115727451828646838272 pour cent
Sur polices émises pour les années 1701 et 1702..... 1/302231454903657293676544 pour cent
Sur polices émises pour les années 1699 et 1700..... 1/604462909807314587353088 pour cent
Sur polices émises pour les années 1697 et 1698..... 1/1208925819614629174706176 pour cent
Sur polices émises pour les années 1695 et 1696..... 1/2417851639229258349412352 pour cent
Sur polices émises pour les années 1693 et 1694..... 1/4835703278458516698824704 pour cent
Sur polices émises pour les années 1691 et 1692..... 1/9671406556917033397649408 pour cent
Sur polices émises pour les années 1689 et 1690..... 1/19342813113834066795298816 pour cent
Sur polices émises pour les années 1687 et 1688..... 1/38685626227668133590597632 pour cent
Sur polices émises pour les années 1685 et 1686..... 1/77371252455336267181195264 pour cent
Sur polices émises pour les années 1683 et 1684..... 1/154742504910672534362390528 pour cent
Sur polices émises pour les années 1681 et 1682..... 1/309485009821345068724781056 pour cent
Sur polices émises pour les années 1679 et 1680..... 1/618970019642690137449562112 pour cent
Sur polices émises pour les années 1677 et 1678..... 1/1237940039285380274899124224 pour cent
Sur polices émises pour les années 1675 et 1676..... 1/2475880078570760549798248448 pour cent
Sur polices émises pour les années 1673 et 1674..... 1/4951760157141521099596496896 pour cent
Sur polices émises pour les années 1671 et 1672..... 1/9903520314283042199192993792 pour cent
Sur polices émises pour les années 1669 et 1670..... 1/19807040628566084398385987584 pour cent
Sur polices émises pour les années 1667 et 1668..... 1/39614081257132168796771975168 pour cent
Sur polices émises pour les années 1665 et 1666..... 1/79228162514264337593543950336 pour cent
Sur polices émises pour les années 1663 et 1664..... 1/158456325028528675187087900672 pour cent
Sur polices émises pour les années 1661 et 1662..... 1/316912650057057350374175801344 pour cent
Sur polices émises pour les années 1659 et 1660..... 1/633825300114114700748351602688 pour cent
Sur polices émises pour les années 1657 et 1658..... 1/1267650600228229401496703205376 pour cent
Sur polices émises pour les années 1655 et 1656..... 1/2535301200456458802993406410752 pour cent
Sur polices émises pour les années 1653 et 1654..... 1/5070602400912917605986812821504 pour cent
Sur polices émises pour les années 1651 et 1652..... 1/10141204801825835211973625643008 pour cent
Sur polices émises pour les années 1649 et 1650..... 1/20282409603651670423947251286016 pour cent
Sur polices émises pour les années 1647 et 1648..... 1/40564819207303340847894502572032 pour cent
Sur polices émises pour les années 1645 et 1646..... 1/81129638414606681695789005144064 pour cent
Sur polices émises pour les années 1643 et 1644..... 1/162259276829213363391578010288128 pour cent
Sur polices émises pour les années 1641 et 1642..... 1/324518553658426726783156020576256 pour cent
Sur polices émises pour les années 1639 et 1640..... 1/649037107316853453566312041152512 pour cent
Sur polices émises pour les années 1637 et 1638..... 1/1298074214633706907132624082305024 pour cent
Sur polices émises pour les années 1635 et 1636..... 1/2596148429267413814265248164610048 pour cent
Sur polices émises pour les années 1633 et 1634..... 1/5192296858534827628530496329220096 pour cent
Sur polices émises pour les années 1631 et 1632..... 1/10384593717069655257060992658440192 pour cent
Sur polices émises pour les années 1629 et 1630..... 1/20769187434139310514121985316880384 pour cent
Sur polices émises pour les années 1627 et 1628..... 1/41538374868278621028243970633760768 pour cent
Sur polices émises pour les années 1625 et 1626..... 1/83076749736557242056487941267521536 pour cent
Sur polices émises pour les années 1623 et 1624..... 1/166153499473114484112975882535043072 pour cent
Sur polices émises pour les années 1621 et 1622..... 1/332306998946228968225951765070086144 pour cent
Sur polices émises pour les années 1619 et 1620..... 1/664613997892457936451903530140172288 pour cent
Sur polices émises pour les années 1617 et 1618..... 1/1329227995784915872903807060280344576 pour cent
Sur polices émises pour les années 1615 et 1616..... 1/2658455991569831745807614120560689152 pour cent
Sur polices émises pour les années 1613 et 1614..... 1/5316911983139663491615228241121378304 pour cent
Sur polices émises pour les années 1611 et 1612..... 1/10633823966279326983230456482242756608 pour cent
Sur polices émises pour les années 1609 et 1610..... 1/21267647932558653966460912964485513216 pour cent
Sur polices émises pour les années 1607 et 1608..... 1/42535295865117307932921825928971026432 pour cent
Sur polices émises pour les années 1605 et 1606..... 1/85070591730234615865843651857942052864 pour cent
Sur polices émises pour les années 1603 et 1604..... 1/170141183460469231731687303715884105728 pour cent
Sur polices émises pour les années 1601 et 1602..... 1/340282366920938463463374607431768211456 pour cent
Sur polices émises pour les années 1599 et 1600..... 1/680564733841876926926749214863536422912 pour cent
Sur polices émises pour les années 1597 et 1598..... 1/1361129467683753853853498429727072845824 pour cent
Sur polices émises pour les années 1595 et 1596..... 1/2722258935367507707706996859454145691648 pour cent
Sur polices émises pour les années 1593 et 1594..... 1/5444517870735015415413993718908291383296 pour cent
Sur polices émises pour les années 1591 et 1592..... 1/10889035741470030830827987437816582766592 pour cent
Sur polices émises pour les années 1589 et 1590..... 1/21778071482940061661655974875633165533184 pour cent
Sur polices émises pour les années 1587 et 1588..... 1/43556142965880123323311949751266331066368 pour cent
Sur polices émises pour les années 1585 et 1586..... 1/87112285931760246646623899502532662132736 pour cent
Sur polices émises pour les années 1583 et 1584..... 1/174224571863520493293247799005065324265472 pour cent
Sur polices émises pour les années 1581 et 1582..... 1/348449143727040986586495598010130648530944 pour cent
Sur polices émises pour les années 1579 et 1580..... 1/696898287454081973172991196020261297061888 pour cent
Sur polices émises pour les années 1577 et 1578..... 1/1393796574908163946345982392040522594123776 pour cent
Sur polices émises pour les années 1575 et 1576..... 1/2787593149816327892691964784081045188247552 pour cent
Sur polices émises pour les années 1573 et 1574..... 1/5575186299632655785383929568162090376495104 pour cent
Sur polices émises pour les années 1571 et 1572..... 1/11150372599265311570767859136420180752990208 pour cent
Sur polices émises pour les années 1569 et 1570..... 1/22300745198530623141535718272840361505980416 pour cent
Sur polices émises pour les années 1567 et 1568..... 1/44601490397061246283071436545680723011960832 pour cent
Sur polices émises pour les années 1565 et 1566..... 1/89202980794122492566142873091361446023921664 pour cent
Sur polices émises pour les années 1563 et 1564..... 1/178405961588244985132285746181322892047843328 pour cent
Sur polices émises pour les années 1561 et 1562..... 1/356811923176489970264571492362645784095686656 pour cent
Sur polices émises pour les années 1559 et 1560..... 1/713623846352979940529142984724747568191373312 pour cent
Sur polices émises pour les années 1557 et 1558..... 1/1427247692705959881058285969449495136382746624 pour cent
Sur polices émises pour les années 1555 et 1556..... 1/2854495385411919762116571938898990272765493248 pour cent
Sur polices émises pour les années 1553 et 1554..... 1/5708990770823839524233143877797980545530986496 pour cent
Sur polices émises pour les années 1551 et 1552..... 1/11417981541647679048466287755595961091061972992 pour cent
Sur polices émises pour les années 1549 et 1550..... 1/22835963083295358096932575511191922182123945984 pour cent
Sur polices émises pour les années 1547 et 1548..... 1/45671926166590716193865151022383844364247891968 pour cent
Sur polices émises pour les années 1545 et 1546..... 1/91343852333181432387730302044767688728495783936 pour cent
Sur polices émises pour les années 1543 et 1544..... 1/182687704666362864775460604089535377456991567872 pour cent
Sur polices émises pour les années 1541 et 1542..... 1/365375409332725729550921208179070754913983135744 pour cent
Sur polices émises pour les années 1539 et 1540..... 1/730750818665451459101842416358141509827966271488 pour cent
Sur polices émises pour les années 1537 et 1538..... 1/1461501637330902918203684832716283019655932542976 pour cent
Sur polices émises pour les années 1535 et 1536..... 1/2923003274661805836407369665432566039311865085952 pour cent
Sur polices émises pour les années 1533 et 1534..... 1/5846006549323611672814739330865132078623730171904 pour cent
Sur polices émises pour les années 1531 et 1532..... 1/11692013098647223345629478661730264157247460343808 pour cent
Sur polices émises pour les années 1529 et 1530..... 1/23384026197294446691258957323460528314494920687616 pour cent
Sur polices émises pour les années 1527 et 1528..... 1/46768052394588893382517914646921056628989841375232 pour cent
Sur polices émises pour les années 1525 et 1526..... 1/93536104789177786765035829293842113257979682750464 pour cent
Sur polices émises pour les années 1523 et 1524..... 1/187072209578355573530071658587684226515959365500928 pour cent
Sur polices émises pour les années 1521 et 1522..... 1/374144419156711147060143317175368453031918731001856 pour cent
Sur polices émises pour les années 1519 et 1520..... 1/748288838313422294120286634350736906063837462003712 pour cent
Sur polices émises pour les années 1517 et 1518..... 1/1496577676626844588240573268701473812127674924007424 pour cent
Sur polices émises pour les années 1515 et 1516..... 1/2993155353253689176481146537402947624255349848014848 pour cent
Sur polices émises pour les années 1513 et 1514..... 1/5986310706507378352962293074805895248510699696029696 pour cent
Sur polices émises pour les années 1511 et 1512..... 1/11972621413014756705924586149611790497021399392059392 pour cent
Sur polices émises pour les années 1509 et 1510..... 1/23945242826029513411849172299223580994042798784118784 pour cent
Sur polices émises pour les années 1507 et 1508..... 1/47890485652059026823698344598447161988085597568237568 pour cent
Sur polices émises pour les années 1505 et 1506..... 1/95780971304118053647396689196894323976171195136475136 pour cent
Sur polices émises pour les années 1503 et 1504..... 1/191561942608236107294793378393788647952342390272950272 pour cent
Sur polices émises pour les années 1501 et 1502..... 1/383123885216472214589586756787577295904684780545900544 pour cent
Sur polices émises pour les années 1499 et 1500..... 1/766247770432944429179173513575154591809369561091801088 pour cent
Sur polices émises pour les années 1497 et 1498..... 1/1532495540865888858358347027150309183618739122183602176 pour cent
Sur polices émises pour les années 1495 et 1496..... 1/3064991081731777716716694054300618367237478244367204352 pour cent
Sur polices émises pour les années 1493 et 1494..... 1/6129982163463555433433388108601236734474956488734408704 pour cent
Sur polices émises pour les années 1491 et 1492..... 1/12259964326927110866866776217202473468949912977468817408 pour cent
Sur polices émises pour les années 1489 et 1490..... 1/24519928653854221733733552434404946937899825954937634816 pour cent
Sur polices émises pour les années 1487 et 1488..... 1/49039857307708443467467104868809893875799651909875269632 pour cent
Sur polices émises pour les années 1485 et 1486..... 1/98079714615416886934934209737619787751599303819750539264 pour cent
Sur polices émises pour les années 1483 et 1484..... 1/196159429230833773869868419475239575503198607639501078528 pour cent
Sur polices émises pour les années 1481 et 1482..... 1/392318858461667547739736838950479151006397215279002157056 pour cent
Sur polices émises pour les années 1479 et 1480..... 1/784637716923335095479473677900958302012794430558004314112 pour cent
Sur polices émises pour les années 1477 et 1478..... 1/1569275433846670190958947355801916604025588861116008628224 pour cent
Sur polices émises pour les années 1475 et 1476..... 1/3138550867693340381917894711603833208051177722232017256448 pour cent
Sur polices émises pour les années 1473 et 1474..... 1/6277101735386680763835789423207666416102355444464034512896 pour cent
Sur polices émises pour les années 1471 et 1472..... 1/12554203470773361527671578846415332832204710888928069025792 pour cent
Sur polices émises pour les années 1469 et 1470..... 1/25108406941546722055343157692830665664409421777856138051584 pour cent
Sur polices émises pour les années 1467 et 1468..... 1/50216813883093443110686315385661331328818843555712276103168 pour cent
Sur polices émises pour les années 1465 et 1466..... 1/100433627766186885221372630771322662657637687111424552206336 pour cent
Sur polices émises pour les années 1463 et 1464..... 1/200867255532373770442745261541465325315275374222849104412672 pour cent
Sur polices émises pour les années 1461 et 1462..... 1/401734511064747540885490523082930650630550748445698208825344 pour cent
Sur polices émises pour les années 1459 et 1460..... 1/803469022129495081770980046165861301261101496891396417650688 pour cent
Sur polices émises pour les années 1457 et 1458..... 1/1606938044258990163541960092331722602522202993782792835301376 pour cent
Sur polices émises pour les années 1455 et 1456..... 1/3213876088517980327083920184663445205044405987565585670602752 pour cent
Sur polices émises pour les années 1453 et 1454..... 1/6427752177035960654167840369326890410088811975131171341205504 pour cent
Sur polices émises pour les années 1451 et 1452..... 1/12855504354071921308335680738653780820177623950262342682411008 pour cent
Sur polices émises pour les années 1449 et 1450..... 1/25711008708143842616671361477307561640355247900524685364822016 pour cent
Sur polices émises pour les années 1447 et 1448..... 1/51422017416287685233342722954615123280710495801049370729644032 pour cent
Sur polices émises pour les années 1445 et 1446..... 1/102844034832575370466685445909230246561420991602098741459288064 pour cent
Sur polices émises pour les années 1443 et 1444..... 1/205688069665150740933370891818460493122841983204197482918576128 pour cent
Sur polices émises pour les années 1441 et 1442..... 1/411376139330301481866741783636920986245683966408394965837152256 pour cent
Sur polices émises pour les années 1439 et 1440..... 1/822752278660602963733483567273841972491367932816789931674304512 pour cent
Sur polices émises pour les années 1437 et 1438..... 1/1645504557321205927466967134547683944982735865633579863348609024 pour cent
Sur polices émises pour les années 1435 et 1436..... 1/3291009114642411854933934269095367889965471731267159726697218048 pour cent
Sur polices émises pour les années 1433 et 1434..... 1/6582018229284823709867868538190735779930943462534319453394436096 pour cent
Sur polices émises pour les années 1431 et 1432..... 1/13164036458569647419735737076381471559861886925068638906788872192 pour cent
Sur polices émises pour les années 1429 et 1430..... 1/26328072917139294839